



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

du : 13/06/2024

Echéance le : 31/07/2024

CS/SB

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

Page :1/1

N° Document 4584160	N° Client 0165285	Votre Commande	Marque	V.I.N. Zone Expedition : 03		N° Immatriculation		Kilométrage	N° Commande 5298564
Désignation		N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant	
** BL 5298564 DU 13/06/2024 ** CS 995 JH									
COMMENTAIRE R.A. : CS 995 JH NUMERO DE COMMANDE :									
JOINT DE VALVE RECYCLAGE GAZ Pieces en commande ... 1		1618R8 C25E04	4		3,90	20,00	3,12		
JOINT DE VALVE RECYCLAGE GAZ Pieces en commande ... 1		1618R6 C25C04	4		4,02	20,00	3,22		
I:VANNE EGR AM ----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 206,50		MOS724809700 E05D05	1,00	4	295,00	30,00	206,50	206,50	
INFORMATION : POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNEE QUI SUIVRA LA RECEPTION DE VOS COLIS TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE									
Total hors taxe			Montants T.V.A.			Total T.T.C			
PI : 206,50			acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			247,80			
MO : 0,00 206,50			(4) 20,000 206,50						
DIV : 0,00			41,30						

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
4584160	0165285	5298564

Echéance le : 31/07/2024

13/06/2024 247,80



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : *Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.